



Cette mère de famille peut être considérée comme une miraculée, vis-à-vis de la tuerie perpétrée par le régime Ravalomanana, le samedi 7 février 2009, devant le palais d'Ambohitsorohitra. Son témoignage explique pourquoi certaines familles ne retrouveront jamais le corps de leur(s) proche(s) froidement abattus dans sommation ce jour-là.

« Ce samedi 7 février, dès les premiers coups de feu, je me suis enfuie à travers la ruelle pavée descendant vers le tunnel, devant la Haute cour de justice à Ambohidahy.

Il y avait quatre hommes et huit femmes qui avaient fait la même chose. Au beau milieu de la ruelle, des gens en uniformes sont soudain apparus, pointant leur arme sur nous et ils ont dit : ne bougez plus sinon nous allons vous abattre. On nous a fait monter dans un véhicule puis deux cadavres ont été hissés dedans, avec nous. Puis nous avons roulé jusqu'à lavoloha et le lendemain dimanche, le voyage s'est poursuivi vers le sud, sur la Tuerie du 7 février 2009 Eveline Rasoamanarivo témoigne RN7. En cours de route, chaque fois que nous demandions où on nous emmené, la réponse a été des coups de crosse sur le corps. C'est peu après Ambatolampy qu'on nous a fait descendre et le véhicule a poursuivi son chemin avec les deux cadavres. Nous avons pu rejoindre Antananarivo grâce à des gens qui ont bien voulu nous faire monter à bord de leur automobile ».

Eveline et ses compagnons d'infortune se retournés dans leur famille respective, le mardi 10 février. Entre-temps, l'oncle d'Eveline, présent lors de ce témoignage, nous avait présenté la déclaration de disparition qu'il avait faite auprès de la police dès qu'Eveline n'était pas rentrée samedi soir.

Ce premier témoignage est une preuve irréfutable qu'effectivement, le nombre officiel de morts, ce 7 février, peut être revue à la hausse. Car, actuellement, encore nombreuses sont les familles qui ne savent pas où sont leurs proches et s'ils sont encore vivant ou bien si leur corps est perdu à jamais, sans pouvoir être enterré ? L'injure suprême pour un Malgache étant de ne pas être enterré dans le tombeau familial (« very faty »). Cela, le pouvoir Ravalomanana ne l'emportera jamais au paradis. Ce témoignage aidera-t-il l'Onu dans son enquête pour connaître la vérité vraie sur cette tuerie ? ET sera-t-il pris en considération ? Nous verrons.

Jeannot Ramambazafy - Journaliste